

PLAN DE COURS

STA802 – STAGE INDUSTRIEL ET RAPPORT TECHNIQUE (3 CR.)

1. OBJECTIF ET DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Cette activité consiste :

- 1) En un stage de quatre mois, rémunéré et à plein temps, réalisé en industrie et qui permet à l'étudiant d'apporter une contribution significative à la solution d'un problème d'ingénierie réel dans le milieu technologique, avec ses contraintes économiques, techniques et autres. Le stage doit être approuvé par le Service de l'enseignement coopératif.

Le contenu du stage est fonction du ou des mandat(s) confié(s) au stagiaire par l'employeur. L'étudiant sera évalué par le Service de l'enseignement coopératif, en collaboration avec l'employeur, en ce qui a trait à sa prestation de stage.

- 2) En parallèle au stage, l'étudiant réalisera, sous la supervision d'un professeur, un rapport technique portant sur une problématique reliée à son mandat de stage. Les objectifs de ce rapport sont convenus entre l'étudiant et le professeur.

Dans ce rapport d'une trentaine de pages, rédigé selon les normes professionnelles, l'étudiant doit exposer la problématique, les objectifs et les éléments de méthodologie, ainsi qu'une analyse, des conclusions et des recommandations. Ce rapport est évalué par le professeur (mention « succès » ou « échec »).

Avant le début du stage

Dès que l'étudiant postule sur un stage, il doit indiquer au Service de l'enseignement coopératif s'il souhaite réaliser un stage crédité (avec rapport) STA802 ou un stage hors-programme STA800.

Dans le cas d'un stage STA802, dès que l'étudiant a confirmation de l'octroi du stage, il doit entreprendre les démarches afin de trouver un professeur-encadreur et compléter une [fiche d'identification du stage industriel](#).

Si l'étudiant ne trouve pas par lui-même un professeur-encadreur, il peut faire parvenir au [professeur responsable de son programme](#) la description de son stage (en mentionnant son nom et son code permanent). Le responsable du programme examinera la description du stage et pourra proposer le nom du stagiaire à différents professeurs, selon la nature du contenu du stage.

Durant le stage

Durant les premières semaines du stage, l'étudiant et le professeur doivent se rencontrer afin de déterminer plus précisément sur quel(s) aspect(s) portera le rapport technique et de convenir de rencontres de suivi du projet.

Vers la mi-session, l'étudiant devra soumettre à son professeur un rapport d'étape.

L'étudiant doit s'attendre à consacrer, en plus des heures de stage et en dehors des heures de travail, en moyenne six heures par semaine (pour un total de 90 heures pour la session) aux activités nécessaires à la réalisation du rapport technique (rapport d'étapes et rapport final), incluant les rencontres avec son professeur-superviseur.

De retour de stage

L'étudiant doit remettre son rapport technique au Bureau des cycles supérieurs (A-1700), au plus tard à la dernière journée de cours réguliers de la session. Pour réussir l'activité STA802, l'étudiant doit être évalué positivement (mention « succès ») pour le stage (évaluation par le Service de l'enseignement coopératif) **et** pour le rapport (évaluation par le professeur). Si l'étudiant échoue au stage **ou** au rapport, il aura la mention « échec » à l'activité STA802.

2. LE RAPPORT D'ÉTAPE

Le rapport d'étape est une proposition de projet relativement étoffée qui comprend : la mise en contexte du projet, les objectifs, le plan de travail, la table des matières du rapport final projeté. Ce rapport doit notamment faire état de l'évolution de la problématique, s'il y a eu des changements ou une réorientation depuis le début du stage.

On peut aussi considérer le rapport d'étape comme une version partielle du rapport technique qui comprend: la table des matières, la problématique, la description, les objectifs et la méthodologie. Ce document, de cinq à six pages, doit être remis au plus tard à la fin de la huitième semaine de la session.

3. LE RAPPORT TECHNIQUE

Ce rapport, d'une trentaine de pages, doit être rédigé selon les normes professionnelles et doit comprendre les éléments de contenu suivants :

- Page titre
- Table des matières
- Liste des tableaux, liste des figures, liste des abréviations, liste des symboles et unités de mesures
- Introduction
- Corps du document
- Conclusion
- Recommandations
- Annexe(s)
- Bibliographie

L'étudiant est invité à consulter le [lien suivant](#) afin de connaître les règles de présentation. De plus, quelques références bibliographiques utiles sont énumérées à la fin du présent plan de cours. Le rapport doit être de facture professionnelle et compter une trentaine de pages (sans les annexes, s'il y a lieu). L'étudiant doit prendre soin de bien exposer le problème et de justifier les solutions retenues.

4. ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

Prestation du stage (évaluée par le Service de l'enseignement coopératif)

Mention « succès » ou « échec »

Évaluation du rapport d'étape et du Rapport technique (par le professeur encadreur)

Mention « succès » ou « échec »

5. CALENDRIER

- À la 2^e semaine de stage :
 - Transmission au Service de l'enseignement coopératif des coordonnées du superviseur en milieu de stage.
 - Identification, avec le professeur encadreur, de la problématique qui fera l'objet du rapport technique et du rapport d'étape.
- Entre la 7^e et la 13^e semaine :
 - Visite en entreprise du coordonnateur du Service de l'enseignement coopératif.
- À la 8^e semaine :
 - Remise au professeur du Rapport d'étape.
- Dernière semaine régulière de cours (selon le calendrier) :
 - Dépôt du rapport de stage au Bureau des cycles supérieurs
 - Évaluation par le professeur encadreur

6. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Larose, R., La rédaction de rapports – Structure des textes et stratégie de communication, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1992.

Citer ses sources : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences/evaciter.html>

Guide d'utilisation du modèle de rapport technique de l'ÉTS (.pdf):
<http://www.etsmtl.ca/biblio/modeles/Guide.pdf>

CAJOLET-LAGANIÈRE, H., COLLINGE, P., LAGANIÈRE, G., Rédaction technique, Éditions Laganière, Sherbrooke, 1983.